

Projet
Pédagogique
Accueils de loisirs
LA LONDE
- 2025/2026 -

GRANDIR

S'AMUSER

ENSEMBLE

S'OUVRIR

ENCADREMENT

ÉPANOUISSEMENT



L'A.C.M ou Présentation de L'Accueil Collectif de Mineurs

Nature de L'accueil et public accueilli:

L' A.C.M est un accueil de loisirs sans hébergement : ALSH. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans qui pour la majorité sont scolarisés à La Londe. L'accueil se déroulera sur toutes les vacances périodes de vacances scolaires.

L'organisateur :

L'ALSH est organisé par la commune de La Londe :

Mairie

133 rue Samson LEPESQUEUR

76500 LA LONDE

Numéro de déclaration :

0760168CL000123 -25-T01 / -25-H01 / -25-P01 / -25-J01

L'équipe d'encadrement :

L'équipe est composée de :

- d'un directeur BPJEPS LTP, d'animateurs permanents et d'animateurs recrutés par rapport aux effectifs d'inscriptions.

Session à thème :

Dans un objectif de continuité éducative, par la découverte et l'expérimentation, d'éducation populaire et ludique, les sessions s'articulent autour de fils conducteurs tenant régulièrement compte de la période de vacances ou d'un thème d'actualité : les saisons, les jeux olympiques, les fêtes... mais aussi de l'environnement proche de la structure. Ainsi les enfants profiteront de la forêt qui nous entoure et développeront leur imagination sur des jeux et activités adaptés aux thèmes, à leurs besoins et leurs envies.

Durant la session d'été, afin de développer le vivre ensemble mais aussi l'autonomie de chacun ainsi que « l'esprit vacances » deux séjours accessoires, généralement en campement, seront proposés aux 6-8 ans et les 9-12 ans.

GRANDIR Ou Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant

Responsabiliser l'enfant en l'impliquant dans les tâches collectives ;

Instaurer et transmettre des règles d'hygiène et mise en place de repères spatiaux, temporels et affectifs ;

Favoriser l'expression, la création et l'imaginaire de l'enfant ;

Faire découvrir ses limites, faire essayer, faire se dépasser ;

Positionner l'adulte comme Accompagnateur ;

Transmettre des gestes écoresponsables ;

Apprendre en s'amusant, l'apprentissage ludique.

S'AMUSER Ou Favoriser « l'esprit vacances »

Instaurer un climat de bonne humeur, ludique et de détente ;

Permettre aux enfants de choisir et d'être les acteurs de leur séjour (Temps calmes, activités non figées dans le programme...) et savoir s'adapter aux demandes.

Le repos, ou le « ne rien faire », est une activité nécessaire à l'enfant.

Proposer un choix d'activités variées.

S'OUVRIR Ou Favoriser la découverte

Sortir de l'accueil de loisirs et Aller à la découverte du milieu environnant (nature, culture, patrimoine...),

Aller à la rencontre des autres et accueillir en nos lieux ;

Proposer des sorties ludiques et culturelles ;

S'ouvrir aux sports et activités nouvelles ;

Accueillir des groupes de structures voisines

ENSEMBLE

Ou

Cohabiter, partager et transmettre

Développer la notion de respect : des autres, de soi-même, des locaux, des règles et de l'environnement.

Multiplier les échanges, la communication, l'écoute et préférer le travail d'équipe ;

Développer les échanges intercommunaux (mixité du publique, rencontres...)

Intégrer les notions de : Partage (connaissances, matériel, nourriture...), de solidarité, d'entraide et de soutien.

Guider l'enfant (dans ses choix, dans ses actes, vie en collectivité...)

Construire ensemble (la vie collective, l'activité, les règles...)

ÉPANOUISSEMENT

Ou Bien-être à l'accueil de loisirs

« L'enfant doit se sentir en sécurité. »

Être à l'écoute des besoins de chaque enfant.

Faire en sorte que l'enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec tous de manière verbale ou non.

Permettre à l'enfant de découvrir ou redécouvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques.

ENCADREMENT

Ou Le rôle de l'animateur

Associer les différences de chacun à 4 idées communes et les transmettre : Le respect de tous, le professionnalisme, le dynamisme, l'enthousiasme.

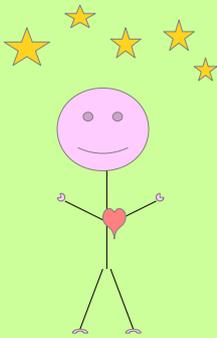
Sécuriser les enfants, les animations, les locaux.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur est un acteur responsable de la session. Avec un esprit développé d'équipe, de convivialité et de solidarité, il a des connaissances du public accueilli, est à l'écoute et répond aux besoins et envies de l'enfant. Il assure la sécurité (physique et morale) de l'enfant ainsi qu'une médiation entre tous.

L'animateur communique et favorise les échanges entre parents, enfants et équipe d'animation.

Il respecte le rythme de l'enfant, montre l'exemple, éveille la curiosité et est ouvert d'esprit.



L'animateur a :

Sa tête pour rêver et permettre aux enfants de rêver

Ses mains pour animer, agir, créer et transmettre.

Deux pieds sur terre pour le cadre réglementaire et son rôle éducatif

Et un cœur avec ses émotions.

« Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles (pas dans les nuages!) »

LES BESOINS DE L'ENFANT :

Besoins physiologiques	Besoins moteurs	Besoins psychologiques	Besoins d'apprendre
<ul style="list-style-type: none">-Repos-Propreté-Confort physique	<ul style="list-style-type: none">-Bouger-Développer de la coordination motrice globale	<ul style="list-style-type: none">-Sécurité affective-Entrer en relation avec les autres-Jouer seul et/ou avec les autres-Autonomie-Socialisation	<ul style="list-style-type: none">-Parler-Découvrir-Créer-Imaginer

Le fonctionnement

Les enfants sont accueillis de 3 à 12 ans et pour une semaine minimum.
L'accueil de loisirs est ouvert de 9h00 à 17h30.

Un accueil est proposé le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30.

En fonction des sessions, des saisons, des tranches d'âge mais aussi des enfants que nous voyons évoluer tout au long de l'année, deux fonctionnements peuvent être mis en place pour le déroulement des sessions :

- ① Chaque semaine les enfants font part de leurs envies aux animateurs qui construisent ensuite un planning d'activités variées en respectant au plus près les demandes du groupe mais aussi en tenant compte du rythme de l'enfant. ② Chaque animateur de la session propose un planning d'activité autour d'un thème défini (sport, cuisine, création...) puis chaque jour les enfants pourront se positionner sur l'atelier de leur choix.

Une réunion d'équipe a lieu une fois par semaine, le vendredi, pour préparer la semaine suivante (activités, veillées, sorties...) et faire un bilan de la semaine passée. Il se peut qu'un point intermédiaire se fasse en cas de besoin avec un groupe ou toute l'équipe à la demande des animateurs ou du directeur.

Les espaces

Nous avons à notre disposition plusieurs bâtiments.

La Maison du Temps Libre : où seront accueilli les enfants de 6 à 13 ans (élémentaires). Chaque groupe aura une salle dédiée équipée de placards avec du matériel, d'un point d'eau et d'un accès extérieur avec une terrasse. Nous pouvons également utiliser la grande salle évolutive ainsi que la cuisine et deux douches.

Le groupe scolaire : où seront accueilli les enfants de 3 à 5 (maternels). Ils auront à disposition : une salle polyvalente, un plateau d'évolution sportive en extérieur avec des espaces verts autour de l'école, deux préaux couverts, un dortoir, une salle de repos (bureau des enseignants) et le restaurant scolaire où seront pris les repas.

Dans la commune nous avons également accès à une salle de sport : **La Maison des Sports** ainsi qu'à une **salle des fêtes** pour les éventuels spectacles sans oublier le vaste **domaine forestier** de la commune.

Il convient de laisser les salles et locaux mis à notre disposition, propres et rangées après leur utilisation.

Évaluation du projet

Le bilan de la session s'inscrira dans une évaluation plus globale du travail pour la politique enfance jeunesse de la commune.

C'est pourquoi, nous procéderons à plusieurs niveaux d'analyse:

- L'évaluation du projet d'activité de l'équipe: Cela concernera le programme mis en place par les animateurs tout au long du mois. Ce sera le niveau d'évaluation le plus fréquent car il se fera au cours des réunions.
- L'évaluation des animateurs stagiaires: Elle fera l'objet de rencontres régulières afin de permettre au stagiaire de progresser dans son cursus.
- L'évaluation quantitative sera principalement basée sur la fréquentation des enfants durant les sessions avec un comparatif sur l'année N-1.
- L'évaluation qualitative:
 - Les enfants sont-ils acteurs de leurs vacances ?
 - L'offre d'activités correspond-elle aux besoins et attentes des enfants ? Des familles ?
 - L'information est-elle largement diffusée ?
 - L'implication des familles au cours de la session ?
 - Communication avec les familles et disponibilité des animateurs ?



ANNEXE

- Fiche info: comment est construit un projet pédagogique
- Le projet éducatif de la commune de LA LONDE.
 - Questionnaire de satisfaction aux familles.

-FICHE INFO-

Comment est (doit-être) construit un projet pédagogique et le planning d'activité ?

Projet éducatif de la commune de LA LONDE (en annexe)

Le projet éducatif est élaboré et voté par les élus au conseil municipal. Il renseigne les axes politiques de l'action à mener envers l'enfance et la jeunesse ; les souhaits des élus.

Projet pédagogique de L'ALSH

Il est la traduction du projet éducatif et définit des objectifs pédagogiques en cohérence avec les objectifs éducatifs de la commune. Il met en avant les valeurs, le projet et les attentes du directeur.
Il est ensuite traduit en...

Projet d'activité

Il est réalisé par l'équipe d'animation. Ce sont les objectifs opérationnels et les moyens mis en place pour atteindre, réaliser les objectifs pédagogiques. Ils se traduisent au travers des **plannings d'activité** et de la **vie quotidienne** de la session.

Pour se faire dans les meilleures conditions il est indispensable que l'animateur soit en accord avec le projet pédagogique et la vision du directeur.



PROJET EDUCATIF LOCAL

Mise en œuvre d'une politique Jeunes

Il s'agit d'une part de définir les axes politiques de l'action à mener envers la jeunesse pour répondre au mieux aux attentes de la population.

Et d'autre part de définir les moyens de mise en œuvre de cette politique.

Comme toute collectivité locale la Commune de La Londe se présente naturellement comme un des partenaires de l'action éducative (au sens large) par son implication financière dans le domaine scolaire, culturel et associatif.

Elle a également à prendre sa part dans la transmission de valeurs à nos jeunes dans le strict respect des autres partenaires éducatifs et sans s'y substituer *en permettant que chaque moment passé dans nos différents accueils soient liés par des valeurs éducatives communes.*

Le souhait des élus est donc de développer les objectifs suivants dans la perspective de redynamiser la vie locale :

- 1) Permettre à tous les jeunes *londais, de la petite enfance à l'adolescence* un accès égal à la culture, au loisir, au sport et à l'information.
- 2) *Fournir un accueil de qualité basé sur le principe de bienveillance, où l'enfant est un individu à part entière avec des besoins fondamentaux et un rythme personnel, dans un cadre sécurisant.*
- 3) Permettre l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.
- 4) *Prendre en compte la dimension environnementale et l'écocitoyenneté dans l'ensemble de nos projets et actions afin que l'enfant soit sensibilisé et acteur.*
- 5) Contribuer à responsabiliser les jeunes : donner les moyens de développer des projets en veillant à ce que les jeunes s'approprient ces projets et s'y impliquent réellement pour éviter la seule consommation d'activités.
- 6) Aménager les activités des jeunes sur le territoire de la Commune et autour de la commune (Intercommunalité).
Rechercher l'orientation vers des pratiques nouvelles avec les partenaires dédiés.
- 7) Élargir l'offre des actions possibles en cherchant à satisfaire toutes les tranches d'âges *notamment en impulsant des objectifs communs et des actions passerelles au sein des accueils.*

On voit nettement se dégager 2 enjeux d'importance ; un enjeu éducatif car les loisirs favorisent l'épanouissement de l'enfant et un enjeu social par l'insertion de tous les jeunes et particulièrement les plus défavorisés.

Questionnaire de satisfaction aux familles : JUILLET 2024

Votre enfant a participé aux activités de l'accueil de loisirs lors de la session de Juillet 2024. Afin d'établir un bilan complet de cette session, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire de satisfaction. Merci de votre coopération.

La direction.

0 = sans avis 1 = peu satisfaisant 2 = satisfaisant 3 = très satisfaisant

MON ENFANT : Age : _____ Groupe : <input type="checkbox"/> petits <input type="checkbox"/> petit-moyens <input type="checkbox"/> grand-moyens <input type="checkbox"/> grands <input type="checkbox"/> pré-ados	0	1	2	3
Respect du rythme et des besoins de l'enfant ?				
Respect du choix de l'enfant ?				
L'offre de L'accueil de Loisirs est pour vous :				
Disponibilité des animateurs ?				
Disponibilité de la direction ?				
Communication avec l'équipe (animateurs et direction)				
Les horaires de l'accueil : possibilité d'accueil de 7h30 à 18h30 ?				
Diffusion de l'information ? (affiches, plaquettes, PanneauPocket, site internet...)				
Environnement et locaux à disposition ?				
Implications des familles au cours de la session ?				
Votre enfant est content de ses journées à l'ALSH ?				

Commentaire libre :
